

LE GONON

DÉPART : Place de la mairie
10 km | 2h30 | 60% de sentiers

Le circuit est commun avec celui de 13 km jusqu'au n°4 sur le plan.

4 Laisser à droite le circuit de 13 km et prendre à gauche. Suivre sur une centaine de mètres le chemin goudronné.

12 Laisser à gauche le circuit de 7 km et tourner à droite sur un chemin qui longe la route goudronnée sur 500 m en passant sous le viaduc du Gonon (A89). Tourner alors à droite pour longer la (future) zone de loisirs. Poursuivre sur le chemin de terre pendant 1800 m en passant de nouveau sous les piles du viaduc du Gonon.

8 Le circuit de 13 km arrive de la droite. Tourner à gauche sur la route. Le circuit est alors commun avec le 13 km jusqu'à l'arrivée.



LE PONT MARTEAU

DÉPART : Place de la mairie
7 km | 2h00 | 54% de sentiers

Le circuit est commun avec celui de 10 km jusqu'au n°12 sur le plan.

12 Laisser à droite le circuit de 10 km et prendre à gauche un sentier escarpé qui passe sous le viaduc du Gonon (A89). Rejoindre, au sommet, la croix de Vareilles, point de jonction avec les circuits de 13 km et 10 km, pour un retour commun au point de départ.



STE COLOMBE SUR GAND



3 circuits



- > La vallée du Bernard : 13 km
- > Le Gonon : 10 km
- > Le Pont Marteau : 7 km

Fiche
22

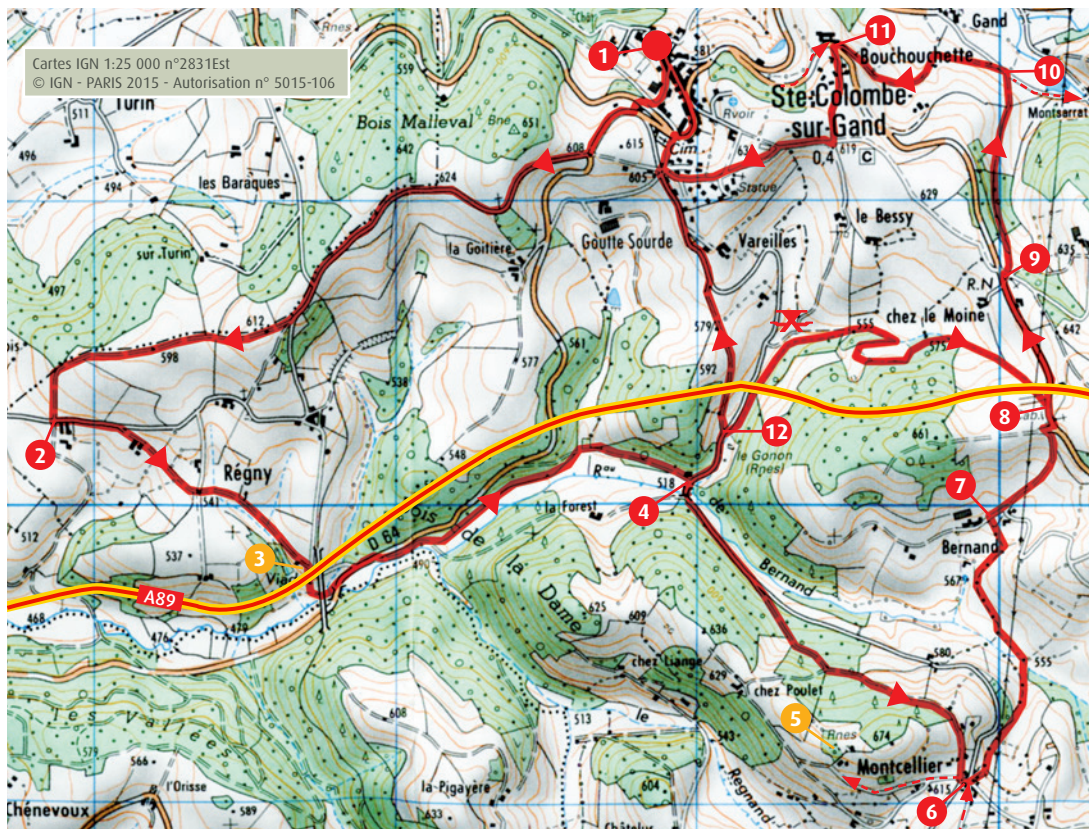
2 autres circuits de 11 km et 12 km sont balisés au départ de la commune. Voir la fiche n°23.

« Jolie commune pittoresque, variée. Ses bois, ses fraîches prairies, les mille ondulations et tous les caprices de son terrain, le paisible mystère de ses vallées, tout y est plein de charme qui saisit l'âme doucement, la berce comme un beau rêve et l'invite à penser ». C'est ainsi qu'un auteur régional décrivait Ste Colombe sur Gand en 1841.

Le village est accroché au bord des vallées du Gand et du Bernard, deux ruisseaux qui prennent leurs sources dans les collines avoisinantes entre cultures et forêts.

Le bourg, escarpé et allongé domine son église, construite en contrebas ainsi qu'un château du XIII^{ème} siècle.





LA VALLEE DU BERNAND

DÉPART : Place de la mairie
13 km | 3h00 | 55% de sentiers



1 Devant la mairie, traverser la place et descendre en direction de la salle communale en gardant le chemin à gauche. Passer devant le lavoir. Continuer le chemin. Traverser aux deux prochaines intersections pour se retrouver sur la D64. La suivre à droite sur 200 m puis tourner à droite en direction de « Régny ». Suivre le chemin goudronné sur 1,2 km, **d'où l'on peut admirer la vallée du Bernard et le viaduc du pont Marteau**. Continuer tout droit en empruntant un chemin de terre. Sur la droite, se dresse le village de St Just la Pendue. Continuer le circuit en descendant sur la gauche jusqu'au chemin goudronné.

2 Prendre ce chemin goudronné à gauche, puis à droite, un sentier s'enfonçant dans la verdure pour rejoindre le pont Marteau.



3 De ce point, en prenant à gauche, possibilité de découvrir le viaduc à 50 m et le traverser pour un aller-retour au dessus de l'autoroute.

Le Pont Marteau : C'est un viaduc de 312 mètres de longueur et 50 mètres de hauteur sous lequel serpente le ruisseau « Le Bernard ». Cet imposant ouvrage, construit pendant la première guerre (les fondations furent posées par les prisonniers allemands) a été inauguré en 1923. Ce viaduc servait à la ligne de chemin de fer qui reliait Balbigny à St Just en Chevalet et par delà jusqu'à Vichy. Cette ligne a été supprimée en 1939.



Après votre aller-retour sur le viaduc, tourner à gauche et poursuivre la descente en passant sous un tunnel de l'A89 puis les arches du viaduc pour rejoindre la départementale. Tourner à gauche sur la D64 et prendre rapidement à droite le sentier. Poursuivre tout droit pour rejoindre le lieu dit « Gonon ».

4 Laisser à gauche les circuits de 7 km et 10km. Prendre à droite le chemin goudronné sur 300 m puis emprunter à droite un sentier qui passe à flanc de colline et arrive au hameau de « Montcellier ».

5 Ruines du château de Montcellier : Du haut de sa montagne, ce château dominait une vaste région. Il fut construit par les Comtes du Forez vers l'an 1200. Il passa ensuite aux Moines de St Albin, établis à Bussières. Ils le gardèrent jusqu'à la Révolution. Le château possédait une tour carrée et deux tours cylindriques. L'entrée se trouvait à 4 mètres du sol et n'était accessible qu'à l'aide d'une échelle. De nos jours, il ne reste de ce château que des ruines dont on ne peut s'approcher.

6 Le circuit côtoie celui de Bussières (B). Observer **la croix de Montcellier**. Après avoir traversé le carrefour, prendre à gauche, à l'angle d'une maison, le sentier qui s'enfonce en sous bois, traverse la vallée et remonte en direction du hameau de « Bernard ».

7 Poursuivre la montée pour rejoindre la D103. Tourner à gauche.

8 Le circuit de 10 km arrive de la gauche. Passer au dessus de l'autoroute et poursuivre sur la D103 environ 500 m.

9 Tourner à droite pour emprunter une petite route goudronnée puis bifurquer à gauche sur le chemin de terre et le suivre sur 800 m.

10 Laisser à droite les circuits 11km et 12km (T) que l'on suit à contresens jusqu'au n°11 sur le plan. Tourner à gauche pour emprunter un chemin de terre sur 750 m. direction « Bouchouchette ».

11 Les circuits 11km et 12km (T) arrivent en face par la route. Traverser la départementale pour emprunter à gauche une route goudronnée puis un chemin qui monte. Au sommet, prendre à droite le chemin bitumé puis tenir à gauche. Passer le long de **la statue de St Julien**. Rejoindre le point de départ, en empruntant le chemin goudronné descendant derrière le cimetière.

